

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE SEIZE OCTOBRE (16/10/2025)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 10 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS : 22

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoint**,
Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Nabila CACOUC, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRESENTES : 11

M. Guy LOURMEDE (Représenté par Monsieur Luc PORTES), **Adjoint**

M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. Robert POMAREDE (Représenté par Monsieur Philippe GARCIA), M. Michel ALBERGUCCI (Représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Jean-Philippe THIERS (Représenté par Monsieur Philippe LERMINEZ), Mme Laure POUTEAU (Représenté par Madame Any DELCHER), Mme Jessie COTINET (Représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. DESSART Philémon (Représenté par Madame Claudine MATALA), M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Monsieur Romain LOPEZ), M. DUPARC Robert (Représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

03 – 16 octobre 2025

3. Délibération portant suppression d'emplois permanents

Rapporteur : Monsieur Luc PORTES

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des effectifs actuellement en vigueur,

Vu l'avis du Comité Social Territorial, favorable à l'unanimité, en date du 16 septembre 2025 ;

Considérant la nécessité d'adapter les effectifs de la collectivité aux besoins réels du service ;

Monsieur le Maire propose de supprimer du tableau des effectifs du personnel :

Nombre de poste	Grade/Emploi	Temps de travail	Date d'effet
1	Adjoint administratif territorial	31h 00min	01/11/2025
5	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	35h 00min	01/11/2025
1	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	35h 00min	01/11/2025
10	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	35h 00min	01/11/2025
14	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	35h 00min	01/11/2025
3	Adjoint territorial d'animation	15h 00min	01/11/2025
1	Adjoint territorial d'animation	28h 00min	01/11/2025
2	Adjoint territorial d'animation principal 1ère classe	35h 00min	01/11/2025
1	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	29h 30min	01/11/2025
1	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	35h 00min	01/11/2025
1	Adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe	35h 00min	01/11/2025
1	Adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe	28h 00min	01/11/2025
2	Agent de maitrise principal	35h 00min	01/11/2025
1	Agent social principal de 2ème classe	35h 00min	01/11/2025
1	Agent Social territorial	31h 30min	01/11/2025
1	Agent Social territorial	28h 00min	01/11/2025
6	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	35h 00min	01/11/2025
1	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	33h 00min	01/11/2025
1	Animateur principal 1ère classe	35h 00min	01/11/2025
1	Animateur territorial	35h 00min	01/11/2025
1	Assistant de conservation principal de 1re classe	35h 00min	01/11/2025
2	Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère classe	20h 00min	01/11/2025
1	Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère classe	06h 00min	01/11/2025
1	Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème classe	9h 00min	01/11/2025
1	Assistant Socio-Educatif	35h 00min	01/11/2025
1	Attaché principal	35h 00min	01/11/2025
1	Conseiller	35h 00min	01/11/2025
1	Educateur territorial des APS principal de 1ère classe	35h 00min	01/11/2025
3	Gardien-brigadier	35h 00min	01/11/2025
1	Ingénieur territorial	35h 00min	01/11/2025
1	Ingénieur territorial Hors Classe	35h 00min	01/11/2025

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 27 voix pour et 6 contres (Mmes CACOUCH, CAVALIE, HEMMAMI, MM. DUPARC,
LORENZO, VELA),

ACCEPTE la proposition ci-dessus ;

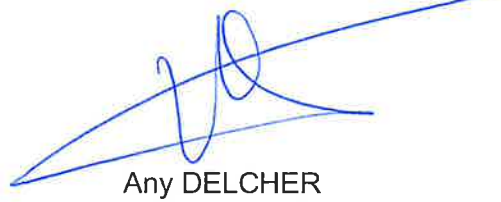
CHARGE Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires à la décision prise.

Pour copie conforme
Moissac, le 17 octobre 2025

Le Maire,

A blue circular official stamp of the Mairie de Moissac is partially obscured by a large, sweeping black ink signature. The signature is written over the stamp and extends to the right.

Le secrétaire de séance,

A blue ink signature is written over a blue circular official stamp. The signature is fluid and extends to the right.

Any DELCHER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :